



lle

FULL SIZE

un char

érer en chois;
it vous porter-
t dépend votre
onomie subsé-
nt votre porte-

ET LA PLUS
ES

deur—donnant
e la classe des
et pour la tête.
stes de tous les
eries Plymouth
dant élégantes.

BRUYANT

nt les principes
résultats qu'ob-
rapide et sans

NS FIABLES

up de tous les
offre le plus de
uste et efficace
le en gazoline
qu'un minimum
e.

PRIX AU CANADA

CANADA, LIMITED
LIMITED, WINDSOR, ONT.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$ 1.00
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
-tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maraîchers... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous
par insertion. Payable d'avance. Tarif en
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de
la Couronne (Édifice Guillemette), Québec.
Case postale 129.—Tél. 3-1721

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
37, DE LA COURONNE,
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
de la Société des Jardiniers-Maraîchers et de la Société d'Industrie Laitière
de la Province de Québec.

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit être adressée au Directeur du
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC le 19 SEPTEMBRE 1929

Frs Fleury, Gérant. — Numéro 38

La seule Planche de Salut

Le mouvement en faveur de la coopération, déclenché par l'honorable M. Perron, prend de l'ampleur: les coopératives locales du bas du fleuve viennent de jeter les bases d'une coopérative régionale qui englobera les comtés de Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane et Bonaventure. Le gouvernement a donné à ces coopérateurs un octroi de \$25,000 pour l'achat de semence certifiée de patates de la Montagne Verte, afin de leur permettre de reconquérir un marché envahi par les provinces maritimes.

La coopération est à l'ordre du jour dans tous les domaines de l'activité humaine.

Dans le monde commercial, les chaînes de magasins sont définitivement et permanemment établies. Elles démontrent que l'achat et la vente en grandes quantités, contrôlés par une organisation centrale, sont sans conteste beaucoup plus avantageux que les transactions individuelles. Aussi, pour subsister, les petits épiciers s'organisent-ils à leur tour en coopérative d'achat.

Dans le monde industriel, ce sont les combines gigantesques qui se multiplient, contrôlés par des groupes restreints de capitalistes.

Les jours de l'individualisme sont passés. Les économistes sont même tout étonnés que le cultivateur isolé ait pu aussi longtemps survivre.

Le fermier ordinaire porte peu d'attention aux frais généraux. Et pourtant nulle part ils sont aussi élevés proportionnellement aux revenus.

Sur la ferme moyenne, on ne peut opérer économiquement des instruments dispendieux, qui ne sont utilisés que trois ou quatre jours par année et le reste du temps se détériorent par la rouille des parties métalliques et la pourriture du bois.

Comment le fermier isolé pourrait-il faire de l'argent en face d'une concurrence organisée, s'il produit à un coût trop élevé et vend au rabais?

C'est là un problème qui doit être résolu, si l'on veut que l'agriculture redevienne prospère; paye l'homme pour son labeur et ses peines.

La solution réside dans la coopération. Il n'y en a pas d'autres. Bien aveugle qui se refuse à la reconnaître.

Le temps est venu où les cultivateurs doivent s'unir pour l'achat des plus gros instruments de culture, afin de réduire leurs frais individuels d'exploitation.

Il nous semble bien qu'il n'est pas impossible à un groupe de voisins de s'entendre pour l'achat et l'emploi de ces machines dispendieuses. Ils réaliseraient ainsi, chacun, une économie assez considérable, diminuant d'autant leurs frais généraux.

Le problème de la mise sur le marché ou de la vente est encore plus facile à résoudre que celui de la production. Ce qu'il faut, c'est un peu de bonne volonté et d'organisation.

Dans chaque paroisse, les plus entreprenants devraient se mettre à la tête du mouvement et commencer sans tarder l'organisation d'une coopérative. Le salut de l'agriculture est à ce prix.

Allons, que tous se donnent la main pour assurer le succès de chacun et la plus grande prospérité de l'agriculture.

Les cultivateurs ont tout intérêt à s'organiser en coopératives, non seulement pour la vente en commun de leurs produits, mais aussi pour l'achat en commun de tout ce dont ils ont besoin—machines, engrais, semences, etc. Dans l'un et l'autre cas, la coopération leur offre d'appréciables avantages.

Le mouvement coopératif est de date relativement récente dans notre province. L'élan que veut lui donner l'honorable M. Perron devra rallier sans doute tous les cultivateurs encore incertains et les convaincre de sa prodigieuse efficacité.

En marche vers le progrès

Le mouvement coopératif s'accroît.—Des agriculteurs de Chicoutimi se forment en coopérative pour l'exploitation de leurs fermes sous la direction d'un technicien

Un article du programme élaboré par l'honorable M. Perron, pour l'amélioration de la condition de la classe agricole, à notre sens le plus important, est en bonne voie de réalisation.

C'est à un groupe de cultivateurs de Chicoutimi que revient l'honneur d'avoir les premiers compris l'idée féconde du groupement pour l'exploitation de leurs fermes sous la direction d'un technicien.

Les méthodes coopératives et la science appliquées à l'agriculture, voilà la meilleure garantie de succès dans l'exploitation de nos terres, nous en avons pour garants les splendides résultats obtenus sur les fermes de démonstration.

Sans doute, on ne peut s'attendre à une transformation éclatante et soudaine. Le progrès procède toujours par étapes plus ou moins rapides. La condition essentielle, c'est de savoir où l'on va, et une fois engagé dans la bonne voie de persévérer jusqu'au bout.

L'exemple que viennent de donner ces cultivateurs progressifs sera sans doute contagieux, et nous verrons se former, dans différents comtés, des organismes similaires.

Les cultivateurs demeurent libres d'accepter ou de refuser l'offre que leur fait l'honorable M. Perron, mais nous avons confiance que la très grande majorité, comprenant que le ministre n'est mû que par le désir de leur venir en aide, n'hésiteront pas à entrer dans le mouvement destiné à transformer pour le mieux l'agriculture en province de Québec.

Quatre-vingt-sept cultivateurs de Chicoutimi ont pris l'initiative de ce mouvement et feront bientôt le choix d'un agronome, auquel ils confieront la direction ou la gérance de leurs fermes.

Le Ministre de l'Agriculture paiera la moitié du salaire de ce technicien et les cultivateurs l'autre moitié. Ce n'est pas le Ministère de l'Agriculture qui entreprend de cultiver ces fermes, ce sont les cultivateurs qui s'unissent pour centraliser leur production, augmenter leur capacité d'achat, améliorer le chiffre de leurs ventes. Et comprenant que la prospérité du pays est intimement liée à la prospérité de la classe agricole, le Gouvernement leur offre son concours.

Voilà, résumé en quelques mots, le plan dont l'on peut espérer les plus heureux résultats.

Dans quelques jours, ces cultivateurs de Chicoutimi auront fait le choix de leur agronome. Les autres cultivateurs de ce comté continueront évidemment à recevoir les services de l'agronome du comté, mais l'on comprend facilement que celui-ci ne peut s'occuper aussi directement de chacune des nombreuses fermes de ce comté que pourra le faire le technicien qui sera engagé par le groupe des cultivateurs formés en coopérative.

Les fermes de ces 87 cultivateurs sont groupées dans trois rangs et leur sol est apte aux mêmes cultures. On voit qu'il sera facile alors pour le technicien d'organiser la production agricole sur ces fermes. Ces cultivateurs ont le même marché, la ville et le comté de Chicoutimi, où il y a de nombreux centres industriels. Lorsque la production sera organisée, il sera facile à la nouvelle coopérative de mettre sur le marché de bons produits. Il faut songer aussi aux avantages que ce groupement offrira au point de vue de l'achat et de la vente pour les cultivateurs intéressés.

Après Chicoutimi, ce sera le tour de Bagotville. Puis d'autres paroisses de cette province suivront bientôt ce bel exemple. Songe-t-on vraiment aux merveilleux résultats que l'on pourra obtenir lorsqu'il y aura, dans toute notre province, de ces petits groupements de cultivateurs entreprenants, capables de mettre sur les marchés locaux des produits uniformes et de bonne qualité, capables aussi, lorsqu'il sera nécessaire, de faire un mouvement d'ensemble pour l'achat et la vente et même pour la protection des intérêts de la classe agricole?

Comme nous le disons plus haut, il ne faut pas s'attendre de voir avant une couple d'années les résultats de la réorganisation d'une ferme. L'achat en coopération des produits nécessaires à la ferme peut donner des résultats immédiats, ainsi que la vente en coopération des produits agricoles, mais c'est après une couple d'années de culture scientifique et raisonnée que le cultivateur réalisera le succès qu'il peut obtenir sur sa ferme.

Et plus vite on adoptera ces cultures modernes et on organisera l'établissement agricole comme une industrie, plus vite on connaîtra le succès.

19

19

19